Martres infos

Bulletin municipal
des **Martres-de-Veyre**

N° 139 - SEPT/OCT 2022

MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Tous les mardis
16h - 19h, Place A. Quinsat
Produits frais et locaux

www.mairie-lesmartresdeveyre.fr
Ville des Martres de Veyre
Panneau Pocket : Les Martres-de-Veyre

Concours photos
Mon regard sur le patrimoine martrois
page 5

Semaine européenne du développement durable
Rendez-vous le 25 septembre
page 9

Spectacle mutualisé avec Veyre-Monton
Un spectacle renversant !
page 28

Les Martres-de-Veyre
naturellement vôtre

sommaire

Le mot du maire 2
Vie municipale 3
Cadre de vie 8
Journal de l'ALSH 10
Rentrée scolaire 10
Social 11
L'astuce du mois 12
Vie associative 13
Associations 25
Mond'Arverne 26
Spectacle mutualisé
AGENDA

Direction de la publication :
Pascal PIGOT
Chargée de communication :
Julie FERRARI
Siège : **Mairie des Martres-de-Veyre**
Création maquette 0 :
Caroline FRASSON-COCHET
Impression : **PORÇU**
Dépôt légal : Septembre 2022
Édité à 2.100 exemplaires - Gratuit

Le mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Après un été chaud et sec, signes avant-coureurs du dérèglement climatique en cours, l'heure est à la reprise pour ceux qui ont pu prendre quelques vacances malgré la morosité ambiante faite d'inflation élevée couplée à la forte hausse du prix des carburants et de guerre à nos portes. Si pendant cette période estivale les services de la commune sont traditionnellement moins sollicités, le mois de septembre marque toujours une forte reprise de l'activité avec bon nombre de manifestations. Les associations ne sont pas en reste puisqu'elles se mettent en ordre de marche pour attaquer une nouvelle saison.

Sur cette période, la municipalité a choisi de faire porter son effort sur l'aspect environnemental. Ainsi, afin de participer à l'effort d'économie d'eau nécessaire demandé par les pouvoirs publics, la commune a cessé d'arroser ses massifs dès le début du mois d'août, au plus fort de la deuxième vague caniculaire. Dans le même esprit, et la conjoncture du moment nous le démontre, il nous faut aussi économiser l'énergie, qu'elle soit électrique ou autre. Pour ce faire, le conseil municipal a décidé de couper, à titre expérimental, l'éclairage public dès 23h. Outre l'économie budgétaire réalisée ainsi, nous apportons notre pierre à l'édifice de la lutte contre la pollution nocturne, source de bien des désagréments pour la faune et la flore. Enfin, au rayon environnemental, n'oubliez pas les journées européennes du développement durable qui se tiendront prochainement. Votre participation en nombre montrera l'attachement de la commune et de ses habitants au maintien d'un environnement sain et agréable.
Malheureusement, il a aussi fallu mettre en œuvre des mesures coercitives face à l'incivisme grandissant de certains de nos concitoyens. Je pense notamment à la fermeture du parc municipal de 23h à 6h. Cet arrêté municipal donne ainsi une base légale à la Gendarmerie Nationale pour verbaliser les contrevenants qui, il faut bien le reconnaître, sont bien souvent les responsables des dégradations et de la pollution du site. Lorsque l'on parle d'incivisme, on peut aussi évoquer ceux de nos concitoyens qui n'hésitent pas à déposer leurs ordures ménagères dans les fossés ou en bordure des points d'apport volontaire. N'hésitez pas à leur faire la remarque lorsque vous tombez sur un de ces citoyens indélicats.

Pour terminer cet édito en vous souhaitant une bonne reprise, j'ai une pensée émue pour deux grands serviteurs de la commune qui nous ont récemment quitté. Je pense à Jean-Michel Maugue et à Raymond Debost.

Pascal Pigot,
maire des Martres-de-Veyre

ERRATUM

Éclairage public

Depuis juillet, la commune a engagé une expérimentation d'extinction de l'éclairage public pour 12 mois, afin de réduire les effets négatifs sur l'environnement et de faire des économies d'énergie.

Modalités d'extinction :
- du 4 juillet au 31 août 2022 à 23h et ne sera pas rallumé ;
- du 1er septembre 2022 au 31 mai 2023 de 23h à 5h ;
- du 1er au 30 juin 2023 à 23h et ne sera pas rallumé.

L'éclairage sera maintenu toute la nuit le 13 juillet, le 24 décembre et le 31 décembre.

Propriétaires de chiens : votre facteur est précieux, protégez-le !

" En 2021, 165 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne-Rhône-Alpes.

La gravité de ces agressions s'est traduite par 709 jours d'arrêts de travail. Au-delà des blessures physiques infligées par le chien, les facteurs et factrices mordus sont fragilisés et repartent en distribution anxieux de se retrouver à nouveau face à un chien. Ces agressions sont imputables à des chiens réputés « gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant ». Tout propriétaire de chien, est donc concerné par ce risque, qui engage sa responsabilité pénale.

Pour permettre la distribution de votre courrier tout en protégeant votre facteur, la Direction Exécutive Auvergne Rhône-Alpes de La Poste vous remercie de vérifier que :
- votre boîte aux lettres est positionnée et accessible depuis l'extérieur de votre propriété (sans que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou à travers un grillage) ;
- votre sonnette fonctionne et soit installée à l'extérieur de la propriété ;
- d'apposer (sur la base du volontariat) un sticker fourni par La Poste informant le facteur ou son remplaçant de la présence d'un chien.

Qu'elle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur. "

Bulletin municipal :

Vous préférez consulter le bulletin en version numérique ?
C'est possible !
À l'image du "Stop pub", la Mairie vous propose un autocollant à coller sur votre boîte aux lettres pour indiquer votre souhait de ne plus le recevoir en version papier !

Autocollants disponibles sur demande à la Mairie.

État civil

Naissances, unions et décès

Ils sont arrivés :

Avril :
Mariano LOPES

Mai :
Jules MEUNIER LATOUR

Juin :
Emma VIALAT
Chloé et Léa NOVAIS

Ils se sont unis :

Juillet :
Guillaume VALETTE
et Marion BRANDELY

Ils nous ont quittés :

Mai :
Thierry PEBREL
Raymond MARUT
Antonio JORGE
Jean Michel MAUGUE

Juin :
Raymond DEBOST
Janine DESCHANEL veuve DEVAL
Christiane RAYNAUD

Juillet :
Andrée CORTET épouse FOURNEUVE

Août :
Hubert VÉDRINE
Georges MEYVIAL ■

Permis de conduire

Stage d'actualisation

La commune organise une séance gratuite de réactualisation des connaissances du code de la route pour les martrois titulaires du permis de conduire depuis plus de 30 ans le samedi 24 septembre de 8h30 à 12h30, salle du Conseil de la mairie.
Nombre de places limité à 20 personnes par séance.
Inscription en mairie ou au 04 73 39 90 75. ■

Démarches

Demandes de carte d'identité et passeport

Pour vos démarches en ligne de demandes de carte d'identité et de passeports, nous vous conseillons d'être vigilants pour éviter les arnaques et des coûts supplémentaires.

Pré-demandes :

Il n'y a pas de frais pour la démarche, elle est gratuite ; le site à consulter est le site officiel de l'Agence nationale des titres sécurisés : **https://ants.gouv.fr.**

Demandes nécessitant l'achat d'un timbre fiscal :

Vous pouvez acheter votre timbre fiscal chez les buralistes agréés.
Si vous optez pour un timbre fiscal dématérialisé, le site officiel pour l'acheter est **https://timbres.impots.gouv.fr.**

Si vous passez par d'autres sites intermédiaires, des frais supplémentaires vous seront facturés.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04 73 39 90 75. ■

Administration

Publication des actes administratifs

Privilégiant la dématérialisation, l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 et le décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 ont réformé les règles de publicité des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Ainsi, depuis le 1er juillet, la publicité des actes des Martres-de-Veyre (commune de plus de 3 500 habitants), qui déclenche leur entrée en vigueur, est également assurée sous forme électronique.

Vous trouverez donc désormais les avis de dépôt et les décisions d'urbanisme ainsi que les délibérations du conseil municipal sur notre site internet :
www.mairie-lesmartresdeveyre.fr. ■

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE LA COMMUNE ET PHOTOGRAPHIEZ SES RICHESSES PATRIMONIALES (FORTS, CROIX, SOURCES...).
Plus d'infos sur notre page Facebook ou Instagram.

Un lot à remporter pour les 3 meilleures photos du classement.
À vous de jouer !

Finances publiques

Permanences des impôts

Pour la prochaine campagne des avis d'imposition, la Direction départementale des finances publiques (DDFIP63) organise des accueils ponctuels sur le Puy-de-Dôme de septembre à décembre 2022.

En complément des Centres de finances publiques et des Espaces France Services du territoire, ces points de contact locaux permettent aux usagers de prendre rendez-vous avec un agent des finances publiques aux dates de permanence proposées.

Accueil des usagers à la mairie des Martres-de-Veyre

Un accueil par mois est ainsi programmé sur la matinée :

- **jeudi 15 septembre**
- **jeudi 13 octobre**
- **jeudi 17 novembre**
- **jeudi 8 décembre**

Pour être reçus, merci de prendre obligatoirement rendez-vous sur le site www.impots.gouv.fr depuis votre Espace particulier ou en sélectionnant la rubrique "Contact et RDV", lors du choix du lieu sélectionner "Guichet" puis "Permanence des Martres-de-Veyre". ■

Mobilité

Grande enquête du SMTC sur les déplacements

Le SMTC-AC (Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération Clermontoise) a décidé de réaliser une enquête sur les déplacements quotidiens des résidents de l'aire d'influence de Clermont Auvergne Métropole. Confiée à la société Alyce, elle débutera le 4 octobre, pour une durée estimée de 4 mois.

Mond'Arverne Communauté soutien cette démarche et participe à son financement.

L'enquête sera effectuée via des entretiens en face à face et/ou par téléphone. **Son objectif est de mieux connaitre les pratiques de déplacements des habitants pour mieux organiser le système de transport** (circulation routière, stationnement, transports collectifs, infrastructures, etc.). Les ménages sollicités pour répondre à la consultation seront préalablement informés par une lettre-avis et des enquêteurs d'Alyce les contacteront ensuite pour réaliser l'enquête ou fixer un rendez-vous.

Pour plus d'informations :

SMTC-AC : 04 73 44 68 68 | Société Alyce : 04 69 96 06 06. ■

Hommages

Raymond Debost

Avec la disparition de Raymond Debost, c'est un grand serviteur de la commune qui s'en va.

Tout d'abord au collège où il a enseigné les mathématiques à bon nombre de jeunes des Martres-de-Veyre et de ses environs, puis au sein du Conseil municipal où il a été élu en 1983.

Avec ses complices Jean-Pierre Decombas et Claude Duchet, et les différentes équipes avec lesquelles il a travaillé, il a été un des grands artisans du renouveau et du développement de notre belle commune.

Son passage aux finances, de 1989 à 2001 a permis à la commune de s'armer financièrement pour faire face à son développement.

Outre cette appétence pour le service public, Raymond fut aussi, en tant que membre du Comité culturel, une des mémoires de notre village.

Un grand merci à Raymond pour tout ce qu'il a apporté aux Martres-de-Veyre et sincères condoléances à son épouse. ■

Jean-Michel Maugue

Jean-Michel Maugue, outre son investissement au sein du tissu associatif martrois (Harmonie, Comité culturel, Anciens combattants), fut aussi un grand serviteur de la commune.

Il fut élu dès 1983 sur la liste que conduisait Jean-Pierre Decombas, et ce jusqu'en 2008. Très impliqué au sein de la Commission fêtes, cérémonies et culture, il était de toutes les manifestations organisées par la commune, y apportant sa bonne humeur et son humour.

Issu d'une vieille famille martroise, il était la mémoire vivante de notre village, mémoire qu'il avait plaisir à transmettre à toutes les équipes municipales avec lesquelles il siégeait.

Ainsi disparait une autre figure des Martres. Sincères condoléances à ses deux fils ainsi qu'à toute sa famille. ■

Jean-Michel Maugue et la Société de Musique

Jean-Michel Maugue nous a quitté fin mai. Très engagé dans la vie des Martres-de-Veyre dont il était originaire, il faisait partie du Conseil municipal, du Comité culturel, des Anciens combattants d'Algérie et de l'Union musicale des Martres-de-Veyre.

Cette participation, Jean-Michel l'a débutée en étant pionnier de la classe « adulte » de l'École de musique en 1983. Il apprend évidemment le solfège et le tuba. C'est donc comme musicien d'abord qu'il intègre la Société en 84 et ,en 1988 il en occupe le poste de trésorier, poste qu'il tiendra une dizaine d'années.

Il s'intéresse beaucoup à l'histoire locale, et avec Robert Echassoux, il forme un binôme historien de la Société. Lors de l'inauguration de la nouvelle salle de musique, ils retracent, photos et textes à l'appui, la vie de plus de 100 ans de l'UMMV. Cet historique sera repris en partie dans le livre « les chroniques martroises » consacrées aux 150 ans de la Musique, paru en 2020 et toujours disponible auprès du Comité culturel.

Jean-Michel était très apprécié de tous et très actif. Assidu à son instrument il aimait bien les « après répétitions » à la « chapelle » où on refaisait le monde autour de quelques bonnes bouteilles.

La Société de Musique lui doit beaucoup et son travail a énormément compté lors de la rédaction des archives départementales, auxquelles il aurait aimé participer, mais sa santé ne lui en a pas laissé le loisir.

Un grand merci Jean-Michel pour ton implication.

Jean-Louis Comon, OHMV ■

Déchets alimentaires

Dispositif de compostage partagé

© Amélie Lanfrey

Vous souhaitez composter vos déchets mais ne disposez pas de composteur ?
Participez au composteur collectif installé dans le parc municipal !

1,2,3 compostez !

Pour accéder aux bacs de compost :

1. remplissez la charte d'engagement ;
2. vous serez contacté par téléphone par le Pôle écocitoyennenté du SBA pour être formé aux modalités d'utilisation des composteurs ;
3. un seau ainsi qu'un guide de compostage vous seront remis.

Demande de participation :

Contactez le SBA (04 73 64 74 44) ou la Mairie. ■

Tri sélectif des déchets

Un tri maîtrisé !

Régulièrement, les agents du Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) procèdent au contrôle du contenu des poubelles jaunes en amont de la collecte.

En effet, lorsqu'un déchet "non conforme" est déposé dans une poubelle jaune, il génère ce qui est appelé un refus de tri et nécessite une opération mécanique ou manuelle de réacheminement vers les centres de traitement. Ces erreurs peuvent parfois souiller l'ensemble de la collecte. Elles ont également un coût et, **chaque année, c'est environ 200 000 € qui y sont consacrés.**

Lors d'un contrôle effectué sur notre commune le 10 juin dernier, **les agents du SBA ont constaté que 99,52% des poubelles présentées à la collecte étaient bien triées !** Le SBA et la Municipalité tiennent à remercier et féliciter l'ensemble de la population pour l'excellente maitrise des gestes de tri, permettant ainsi de parvenir à une valorisation optimale des déchets et contribuant à une maîtrise des coûts de traitement. ■

Fermeture nocturne du parc municipal :

Suite aux nuisances nocturnes et dégradations à répétition constatées dans le parc municipal, le conseil municipal a décidé de la fermeture et de l'interdiction d'accès au parc de 23h à 6h.

Semaine européenne du dévelopement durable

Agir au quotidien

La Semaine européenne du développement durable (SEDD), organisée du 18 septembre au 8 octobre, vise à promouvoir la transition écologique à travers la valorisation d'actions locales et la sensibilisation du public au développement durable.

Dimanche 25 septembre :

Dans ce cadre-là, la commune vous propose de **découvrir la zone de maraîchage de l'Espinasse avec Julianne de la ferme "les "Terres d'Amnis" et Xavier de "La ferme des Caillotes".**

Rendez-vous directement sur place, ou bien participez à la Clean walk organisée en partenariat avec l'association les Martres au Vert et l'APEIMV.
Diverses animations seront proposées sur place aux enfants et à leurs parents.

Mais aussi à l'ALSH :

Tout au long de la semaine, à la fin de chaque service, **les enfants pèseront leurs déchets alimentaires et récupèreront dans un seau le reste de l'eau habituellement jetée, afin de lui trouver une nouvelle utilisation.**
Une affiche sera mise en place dans le hall de l'ALSH avec les résultats de chaque jour.

Les enfants seront également invités à réaliser une **affiche avec des dessins et/ou des slogans sur le thème du gaspillage**.

L'équipe d'animation choisira alors les meilleures affiches, qui seront imprimées, plastifiées et affichées dans les différentes structures communales.

Enfin, un **menu spécial** sera proposé aux enfants, afin de leur faire goûter une nouvelle saveur et/ou de créer une nouvelle recette, tout cela les yeux bandés !

Plus d'infos :

L'organisation précise de la journée sera communiquée via les réseaux sociaux, l'application Panneau Pocket et notre site internet ; des flyers seront distribués aux enfants à l'école. ■

LE JOURNAL DE L'ALSH

L'équipe d'animation et les écoliers martrois vous présentent leur journal de bord - N°9

L'ALSH COLORÉ...

Si l'année scolaire s'est terminée en donnant de la couleur à l'A.L.S.H...

... que nous réserve l'équipe d'animation périscolaire pour cette nouvelle année scolaire.?.

L'ensemble de l'équipe souhaite une bonne rentrée aux écoliers martrois !

Rentrée scolaire 2022/2023

Classe de Grande section de Mmes Seguin et Barrier.

Groupe scolaire Claude-Duchet

Jeudi 1er septembre, la rentrée scolaire a eu lieu pour les élèves aux côtés de Pascal Pigot, Maire de la commune, Régis Bernard, Adjoint à l'enfance-jeunesse, et Jacques-Bernard Magner, Sénateur du Puy-de-Dôme.
Pour cette année 2022/2023, l'école maternelle compte 118 élèves répartis dans 5 classes, et l'école élémentaire compte 234 élèves avec 2 classes par niveaux.

En élémentaire, les classes de CM2 ont été équipées en mobilier neuf.

Collège Jean-Rostand

La rentrée des 7 classes de 6e a eu lieu le jeudi 1er septembre, celle des « grands » (5e, 4e et 3e) le lendemain : ce sont ainsi 760 élèves qui ont fait leur rentrée, répartis dans 27 divisions.

Très belle année scolaire à tous !

EHPAD Jolivet

Quelques images de cet été

Atelier salade de fruits, après-midi en musique et en chansons... les résidents de l'EHPAD Jolivet ont profité, bien au frais de leur été !

Les Entr'Aidants

Vous accompagnez un proche vivant à votre domicile ou accueilli en Ehpad ? Votre rôle est essentiel et il est important de penser à vous ! Participez à des activités organisées pour vous par l'Association *Accompagner la vieillesse et le handicap ensemble* (AVIHE).

Renseignements et inscriptions :
04 73 39 02 03 | lesentraidants.avihe@gmail.com | www.avihe.fr.

mamutuelle de village

Santé

Ma mutuelle de village

Avec Précocia, les communes du territoire de Mond'Arverne Communauté poursuivent l'opération "Ma Mutuelle de village". Son objectif ? Vous proposer une complémentaire santé avec des garanties et conditions tarifaires avantageuses.

Calendrier des permanences :

- Mercredi 21 septembre de 14h à 16h30
- Jeudi 20 octobre de 9h30 à 11h30
- Mercredi 23 novembre de 14h à 16h30
- Mercredi 7 décembre de 14h à 16h30

Les permanences ont lieu au 1er étage de la mairie.

Autres permanences :

Si vous ne pouvez pas vous libérer sur l'une des permanences des Martres-de-Veyre, vous pouvez également vous rendre aux permanences des communes voisines dont les jours et horaires sont disponibles auprès des mairies ou de Précocia (04 73 31 75 00).

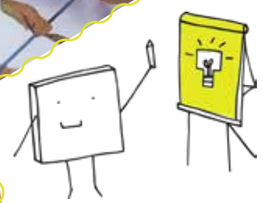

L'ASTUCE DU MOIS :

Le plastique ce n'est pas si fantastique ! Des études récentes ont montré sa présence en micro particules un peu partout.

Pour réduire l'utilisation du plastique, voici quelques idées :

1. Acheter en vrac :

- fruits, légumes, pain... avec des sacs réutilisables ou en tissu ;
- viande, poisson, fromage blanc, crème... dans des récipients en pyrex (seul le couvercle est en plastique) dans les commerces qui l'acceptent ;
- céréales, légumes secs, thés, tisanes... dans des bocaux, sacs en tissu ou réutilisables ;
- produits d'entretien dans la bouteille plastique d'origine mais réutilisable.

2. Avoir toujours avec soi un sac réutilisable :

- pour les courses alimentaires ;
- pour les courses de vêtements, chaussures, librairie, magasins de jouets, pharmacie... ;
- en cas de course imprévue.

3. Préférer les cosmétiques solides :

- savon avec emballage papier ou carton recyclable, plutôt que les gels douches et shampoings vendus dans des emballages plastiques ;
- dentifrice solide dans une petite boite en aluminium (rechargeable).

4. Concernant les liquides alimentaires :

- les acheter en bouteille verre consignée quand c'est possible ;
- boire si possible de l'eau du robinet et utiliser une gourde (en verre ou en inox) pour les déplacement.

5. À l'achat, préférer les grands conditionnements : farine, sucre...

- conserver ensuite la farine dans des bocaux en verre, pour éviter le risque de pollution par les mites alimentaires ;
- ne pas acheter de trop grandes quantités qui risqueraient de se périmer !

6. Acheter des jouets en bois, en tissu, en carton ou les fabriquer...

Vous souhaitez en savoir plus sur les nuisances du plastique sur l'environnement et la santé ?
Rendez-vous sur www.ecoconso.be/fr/content/comment-reduire-la-pollution-due-au-plastique !
Retrouvez également d'autres conseils pour en réduire l'utilisation.

Aux Martres, des commerçants acceptent que vous veniez avec vos propres contenants. Demandez-leur !

Retrouvez plus d'astuces pour vous aider à agir au niveau individuel et collectif avec ***L'association Martres au Vert*** sur lesmartresauvert.ynh.fr et sur Facebook : @MartresAuVert.

Vie associative

Les Martres au vert

C'est quoi une cleanwalk ?

Ce sont tout simplement des citoyen.ne.s qui se mobilisent pour ramasser les déchets sauvages dans les espaces publics.

Cette pollution représente 88 000 tonnes à l'échelle nationale et est extrêmement néfaste pour les écosystèmes (les plastiques se décomposent en microparticules dans l'eau, puis impactent durablement les océans, et par extension, l'homme...).

Dimanche 15 mai, des habitant(e)s des Martres et alentours se sont donné rendez-vous à 10h à l'entrée du parc municipal des Martres-de-Veyre. Après un bref rappel des règles de tri sélectif et la distribution des sacs mis à disposition par la municipalité, les « cleanwalkers » équipés de gants de jardin et de quelques pinces à déchets se sont répartis pour 2h de ramassage de déchets en 5 circuits définis :

- rives d'Allier, derrière le terrain de rugby ;
- secteur collège ;
- secteur rue du Colonel Gaspard ;
- secteur lotissements en dessous de Corent ;
- secteur parc municipal et Loubrettes.

À 12h30, tout le monde s'est retrouvé au parc pour rassembler les déchets, qui ont été assez conséquents. **La palme noire revient aux mégots... des milliers ont été ramassés, partout !**

Après l'effort le réconfort : les super-héros du jour se sont réunis autour d'un sympathique pique-nique partagé dans le parc.

Une autre cleanwalk aura lieu pendant les semaines du développement durable, le dimanche 25 septembre, en partenariat avec la municipalité et l'APEIMV (parents d'élèves).
Pour plus d'informations, ou pour nous rejoindre dans l'association des Martres au Vert : *https://lesmartresauvert.ynh.fr/yeswiki/?PagePrincipale* ■

Marre-toi et partage

Démonstration moto

L'association Marre-toi et partage organise une démonstration moto au Domaine de la Grande Vaure aux Martres-de-Veyre le dimanche 25 septembre !

Entrée gratuite, à partir de 9h jusqu'à 17h.
Nous vous proposerons diverses animations en parallèle.
Buvette à disposition avec saucisses, frites, etc.

Et aussi, n'oubliez pas notre prochaine soirée Cabaret de début janvier 2023 !
Humour et magie seront au rendez-vous...

À bientôt avec nous pour de la bonne humeur ! ■

Judo club

Tous réunis pour le gala

Grâce à leurs bons résultats, lors du championnat Inter départemental Benjamin, 3 élèves du JCMV ont participé, samedi 11 Juin, au Championnat Auvergne Rhône Alpes à Andrezieux.

Cette compétition regroupait les 28 meilleurs judokas de chaque catégorie de la région. Chanal Corentin (-30 kilos) n'a pas réussi à se classer malgré un très bon comportement. Simon Jules (-38 kilos) a réussi à accroché une très jolie 7ème place, malgré qu'il soit seulement benjamin 1ère année. Jihane Chamoux (-44 kilos) n'a pas réussi à se classer malgré un comportement combatif. Nous les félicitons pour leur engagement tout au long de cette année.

Dimanche 12 juin, a eu lieu le gala de fin d'année du JCVM. Ce moment convivial a permis aux jeunes judokas de réaliser des démonstrations techniques devant leurs parents et leurs proches. Ceci a permis de rassembler tous les judokas du club pour la première fois depuis 3 ans et de redonner un peu de dynamisme au club.

Saison 2022/2023 :

Le club proposera les cours suivants pour la saison 2022/2023 :

1h / Semaine

Eveil 4-5 ans nés en 2017-2018
Mercredi : de 17h00 à 18h00 **dojo 1**
Samedi : de 10h00 à 11h00 **dojo 1**

2h / Semaine

Mini poussin 6-7 ans nés en 2015-2016
Mardi : de 17h30 à 18h30 **dojo 2**
Mercredi : de 15h30 à 16h30 **dojo 2**
Samedi : de 11h00 à 12h00 **dojo 1**
(Mardi ou mercredi)

Poussin 8-9 ans nés en 2013-2014
Mardi : de 18h30 à 19h30 **dojo 2**
Vendredi : de 18h00 à 19h30 **dojo 1**

3h / Semaine

Benjamins/minimes 10-13 ans nés en 2009-2012
Mercredi : de 18h00 à 19h30 **dojo 1**
Vendredi : de 18h00 à 19h30 **dojo 1**
(Les minimes ont accès au cours adultes à 19h30)

A volonté

Minimes/cadets/adultes nés avant 2010
Mardi : de 18h45 à 19h45 **dojo 1**
Vendredi : de 19h30 à 21h00 **dojo 1**

Jujitsu/Ne Waza /adultes nés avant 2010
Lundi : de 19h45 à 21h15 **dojo 1**
Vendredi : de 19h45 à 21h15 **dojo du Cendre**

Body training ados/adultes nés avant 2010
Mercredi : de 19h30 à 21h00 **dojo 1**

Martr'aquarelle

Partage, échanges et démos

Après plus d'une année perturbée par l'épidémie de Covid qui nous a obligé à arrêter nos activités, c'est avec joie que nous avons retrouvé le chemin de l'atelier en septembre dernier.

Si dans ce contexte certains d'entre nous avaient oublié (ou presque) le maniement des pinceaux et des couleurs sur la feuille par manque de motivation et d'isolement, c'est avec grand plaisir que chacun a été heureux de se retrouver et d'accueillir 4 nouveaux adhérents malgré les contraintes liées à la pandémie et mises en place pour le bien de tous.

L'année à malgré tout été riche en partage, échanges et démos avec Jean-Claude Morin, notre peintre local, et la participation de Maïté André des artistes d'Auvergne qui nous a permis d'avoir une autre approche du travail de couleurs et de l'eau.

Une sortie avec visite guidée à Brioude est prévue en fin d'été pour voir l'exposition « Picasso l'œuvre ultime » afin de mieux comprendre l'évolution de son art.

Avec tous ces échanges et bons conseils, ainsi que le travail personnel de chacun, nous pourrons vous présenter une nouvelle exposition les 14, 15 et 16 octobre à la Maison du patrimoine, qui pourra réjouir tous les amateurs de cet art.

Après une pause estivale l'atelier reprendra ses activités mi septembre en espérant pouvoir tomber les masques afin de profiter en toute liberté et dans la convivialité de bons moments de travail et partage. ■

Secours catholique

Ouverture d'une épicerie sociale

Le 2 septembre, pour suivre l'évolution du Secours catholique, l'équipe des Martres-de-Veyre ouvrira une « épicerie sociale » appelée : « Le Tournesol ». Elle se trouvera sur la Place de l'AFN.

Les personnes ayant accès à cette épicerie seront choisies sur dossier pour une période de 3 mois renouvelable par une commission composée de membres de l'équipe et d'assistantes sociales. Pour la période de rodage (que nous souhaitons la plus courte possible), 8 familles auront accès à l'épicerie.

Il s'agit d'une épicerie dont les produits seront payés par les bénéficiaires. Le prix payé sera de 10 % de la valeur réelle pour les produits venant de la Banque alimentaire et de 50 % pour les produits que nous achèterons en magasins ou chez les producteurs.

Un montant mensuel d'achats est défini au départ, tenant compte du nombre de personnes au foyer et un équilibre entre produits de la Banque alimentaire et produits du commerce est établi.

De ce barème il ressort que les bénéficiaires paieront en moyenne les produits achetés au Tournesol 25 % de ce qu'ils auraient payé dans un magasin. L'économie faite permettra de réaliser un projet de vie défini au départ.

Temps de convivialité et ateliers :

Des ateliers, d'informatique, de cuisine... seront organisés.

Ouverts à tous, nombre de places limité.

Contact :

06 30 28 48 17 ■

USMV Gym

Tous réunis pour le gala

L'USMV Gymnastique a réuni ses adhérents pour son assemblée générale du 28 juin 2022.
La présidente a présenté le rapport moral de cette saison, et laissé la parole à la trésorière pour le bilan financier.
Elle nous a fait part de 2 donations :

- une pour l'Ehpad Jolivet, qui à permis de gâter nos aînés ;
- l'autre pour la pouponnière du centre de l'Enfance de Chamalières, qui a organisé un spectacle pour les plus petits.

Après 5 ans de mandat, une partie du bureau vient d'être renouvelée.

L'association souhaite la bienvenue aux nouveaux membres, et remercie chaleureusement ceux qui passent le relais après de nombreuses années d'investissement au sein du club.

La séance s'est terminée autour du verre de l'amitié. ■

Anciens combattants

Hommage à Bernard Domec

Réunis pour commémorer la disparition tragique de notre compatriote, Bernard Domec, le 11 août 1944, une délégation d'anciens combattants et porte-drapeaux des Martres-de-Veyre a été reçue le 11 août dernier dans le village lozérien.

Un moment pour commémorer sa mémoire et rendre hommage à son sacrifice ainsi que celui de tous ceux qui ont donné leur vie pour défendre notre pays. ■

Karaté

Nouveau : section karaté enfants

L'association Karaté Martres-de-Veyre ouvre une section Karaté enfants répartie en deux groupes d'âges à la rentrée 2022/2023 : baby karaté de 5 à 7 ans & karaté kids de 8 à 14 ans.

Si le karaté est un art martial, il est aussi un sport complet, praticable à tous les âges. Chez l'enfant, il permet de développer la latéralisation et la précision des gestes. L'enseignement des techniques et de leurs enchaînements développe la mémoire, la concentration et la coordination.

Pendant les séances, le travail à 2 ou en groupe favorise l'apprentissage des règles de vie et du respect des autres, professeurs et partenaires.

Chez l'adolescent, le karaté permet de canaliser une énergie débordante tout en se défoulant et en respectant des règles strictes garantissant la sécurité. **Discipline et respect sont les maîtres mots de la pratique.**

Programme des cours enfants à partir du 7 septembre

Mercredi, au Dojo des écoles (proche de la bibliothèque), 49 avenue de la gare :
- Baby karaté (5-7 ans) : 13h30 à 14h30
- Karaté kids (8-14 ans) : 14h30 à 15h30

Samedi, au Dojo des écoles (proche de la bibliothèque), 49 avenue de la gare :
- Baby karaté (5-7 ans) : 10h - 11h
- Karaté kids (8-14 ans) : 11h - 12h

Bien entendu, les cours adultes de Karaté-défense (à partir de 15 ans) sont maintenus le lundi de 19h30 à 21h au Dojo des écoles.

Les premiers cours sont gratuits, pour découvrir l'activité et l'ambiance. Une tenue de sport suffit : jogging, tee-shirt.

Contact :
07 77 44 33 97 ■

EUROREPAR
CAR SERVICE
GARAGE GENESTIER SARL
29, rue du Lot
63730 Les Martres-de-Veyre
Tel. 04 73 39 95 60

Basket club Val-de-Veyre Orcet

Le club fusionne avec Orcet

Une nouvelle entité est née avec la fusion du Basket club du Val de Veyre et l'US Orcet.

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 1er juillet, en présence de Gérald Nivelon, Président du Comité départemental 63, Bernadette Talon, Adjointe à la mairie de Veyre-Monton et Gilles Durif, Adjoint à la mairie des Martres-de-Veyre, la fusion a été approuvée par l'assemblée à l'unanimité.

Au cours de l'Assemblée générale, l'équipe des U13 féminines, vice-championne départementale, a été récompensée par la ville des Martres-de-Veyre.

Depuis le 1er août, l'intitulé du club est le Basket club du Val-de-Veyre Orcet, sigle BCVVO. Avec le changement de nom, un nouveau logo est à trouver et un groupe de licenciés intéressés s'attèle à cette tâche.

L'élargissement du secteur géographique du BCVVO permettra de proposer l'activité basket sur les 3 communes et donnera accès aux gymnases des 3 communes.

Présent aux Forums des associations : le 2 septembre à Orcet, le 3 septembre aux Martres-de-Veyre et le 4 septembre à Veyre-Monton, le BCVVO a organisé la tenue de la buvette lors du vide-grenier à Veyre-Monton le 4 septembre avec la mobilisation des licenciés.

Sur le plan sportif, les entraînements ont redémarré et le championnat débutera le week-end des 1er et 2 octobre pour toutes les équipes jeunes, séniors et loisirs, avec cette année l'engagement de l'équipe séniors masculins en régionale 2.
Nous vous invitons à venir encourager nos équipes tout au long de l'année.

Notre loto annuel aura lieu cette année le dimanche 27 novembre à 15h à la Loco'Motive. Dès à présent, retenez cette date ! ■

En toutes lettres

Rejoignez-nous !

L'association « En toutes lettres » est une association à but non lucratif type « loi 1901 ». Elle a été créée pour promouvoir la lecture et l'écriture grâce au Salon du livre (1 par an), aux bourses aux livres (2 par an) et aux ateliers d'écriture.

Après plus de 2 ans de pandémie notre équipe s'est amenuisée.
Lors de l'assemblée générale du 26 avril dernier, ont été élus :

- Claude Revel, Président ;
- Marie- Jo Comte, Trésorière ;
- Nicole Miquel, Secrétaire ;
- Réjane Coignoux, Chargée de communication.

L'association a besoin, pour pouvoir continuer ses activités, de bénévoles indispensables pour la mise en place et la tenue des stands lors du salon du livre, des bourses aux livres et des ateliers d'écriture.
Si nous ne sommes pas rattrapés par la COVID, une seule animation aura lieu cette année, le salon du livre le 30 octobre.

Rejoignez-nous : 06 87 94 93 71. ■

Boule Amicale

Une pluie de bons résultats

Dans toutes les catégories les phases qualificatives se sont déroulées et elles ont été riches en titres et résultats probants.

Depuis nos jeunes catégorie - 18 ans aux vétérans en passant par le sport adapté, l'équipe des AS 3 et 4 de l'ESB Les Thermes (réunissant notre club et celui de la boule Gergovia), les féminines, les masculins 2ème, 3ème et 4ème divisions.

Julie Gruet, encore tête d'affiche après son excellent classement au CDF de tir cadencé, récidive avec une participation aux demies finales de combiné au Championnat de France (CDF) à Fitillieu-les-Abrets (38). Une performance de haut niveau sachant qu'elle était la seule - 18 ans première année à atteindre ce stade de la compétition.

Ben Djadid Aliassani quand à lui réussissait à sortir des poules et devait s'incliner en 1/8èmes de finale du combiné - 18 ans.
A savoir que ces 2 jeunes associés à Q. Chauny ont participé aux CDF Doubles - 18 ans début juillet à Bourg-en-Bresse étant sortis 2èmes de leur poule ils s'inclinaient en 1/8ème de finale.

Sport adapté :

Il est en pleine ébullition chez les joueuses et joueurs des 2 équipes qui étaient présentes aux CDF Sport Boules Sport Adapté à Albi les 25 et 26 juin. Une récompense pour ces licenciés assidus aux entrainements qui ont glané titres et médailles. J.-L. Cheminot, qui était présent avec son équipe d'encadrants, à su distiller ses conseils afin que ces adorables joueuses et joueurs reviennent au Foyer de Ceyran auréolés de victoires.

AS 3 et 4 de l'ESB Les Thermes

(entente avec la Boule Gergovia) :
Cette équipe emmenée par J.-L. Cheminot

après avoir obtenu sa qualification au tour PADB Auvergne à Neris-les-Bains s'est rendu à Portet-sur-Garonne (31) pour disputer les ¼ de finale du CDF. Après une victoire en 1/16ème de finale contre Port-des-Barques (17), cette belle équipe composée de jeunes joueurs encadrés par des joueurs d'expérience ont rendu les armes en 1/8ème contre une grosse cylindrée : l'équipe de Rieumes (31).

Des résultats en doubles aux éliminatoires départementales à Gerzat :

M. Laurencon qualifiée en F4 pour le tour régional. Elle perd ensuite à la partie qualificative pour le Championnat de France à Aurillac contre les futures Championnes de France à la mène supplémentaire.
G. Cornet et P. Ravet qualifiés en M4 pour le tour régional. Ils s'inclinent eux aussi à la partie qualificative du CDF.
B. Rossat, B. Rossat et J.-L. Cheminot qualifiés en M3 pour le tour régional. Ils doivent eux aussi s'incliner à la partie qualificative du CDF.
Le double féminin F3 A. Garbellotto et C. Brugerolle ne sortent pas de poules.

Quadrettes départementales

au Mont-Dore les 18 et 19 juin 2022 :
Etaient présentes 3 équipes une en M3 et 2 en M4. L'équipe Rossat en M3 et l'équipe C. Laurencon en M4 ne sont pas sorties des poules. L'équipe P. Melon s'incline en ¼ de finale.

Résultats équipe M2 :

Une fin de saison qui ne permet pas de participation aux CDF Doubles et Quadrettes. Il faut tourner la page et voir suite aux éventuelles modifications mises ou non en place par la FFSB pour la nouvelle classification des joueurs M3 et M2 quel sera l'avenir pour ces joueurs.

Nos prochaines organisations :

- **Jeudi 8 septembre à 9h30 :**

Concours 24 quadrettes loisirs vétérans place Alphonse-Quinsat.

- **Dimanche 11 septembre :**

Challenge Aline Cheminot : Concours 32 triples mixtes, place Alphonse Quinsat, avec la présence de joueurs et joueuses de niveau international. **Un spectacle gratuit à ne manquer sous aucun prétexte !**

La Boule Amicale vous invite à la rejoindre pour découvrir son activité au boulodrome Fernand-Rouaire les mardis et jeudis dès 14h. ■

APEIMV

Rentrée des parents : convivialité et partage

Les cloches ont sonné, les cartables sont ré-éprouvés et les amitiés retrouvées... Aucun doute, c'est la rentrée. Et si nos bambins sont repartis sur les bancs de l'école, nous, parents, sommes également mobilisés pour les accompagner au mieux durant cette nouvelle année scolaire.

Toujours présente, l'APEIMV revient plus motivée que jamais afin de créer lien et partage avec vous et faire plaisir à vos enfants avec des après-midi ludiques et festives.

Nous vous invitons donc à nous rencontrer le mardi 13 septembre dès 20h30 dans la salle du parc pour notre première Assemblée Générale de l'année. Une bonne occasion de faire connaissance, d'échanger et de vous informer de nos actions, notre rôle auprès des écoles, des services périscolaires et de se projeter sur une nouvelle année d'animations pour les élèves de nos écoles.

Que vous soyez simplement curieux ou que vous souhaitiez vous investir dans l'association : n'hésitez pas à pousser la porte, vous êtes les bienvenus.

apeimv@gmail.com | 06 89 05 25 44
Facebook : apeimv ■

Amicale Laïque

Reprise des activités

Après le Forum des associations du 3 septembre, l'Amicale Laïque reprend ses principales activités (tarifs inchangés) !

Vous pouvez vous renseigner auprès des référents suivants :

- Dessin, peinture enfants & adultes
  Mme Thevenet : 06 99 09 97 42
- Dentelle aux fuseaux
  Mme Simiand : 04 73 19 40 52
- Encadrement, scrapbooking
  Mme Dassaud : 04 73 39 98 17
- Anglais
  Mme Druitt : 06 79 36 45 42
- Informatique
  M. Jouis : 04 73 69 71 19
- Danse country
  Mme Vielix : 06 47 00 16 59
- Yoga
  Mme Melin : 06 76 93 07 70
- Gi-gong
  Mme Joguet : 06 68 44 86 57

Des nouveautés devraient voir le jour prochainement !

Nouveau bureau :

Un nouveau bureau a été élu, avec changemement de président et de trésorier.

En principe, une permanence se tiendra les lundis et mardis de 14h à 18h à notre siège, place des combattants d'AFN.

Et, bien entendu, des manifestations seront organisées, notamment un **vide-greniers (avec un plus) le dimanche 9 octobre** (conditions précisées ultérieurement). ■

Cyclos des Martres-de-Veyre (CMV)

Déjà une belle saison 2022 !

Cet automne, le CMV participera à nouveau au Téléthon. Une opération qui nous tient à cœur et qui se tiendra à la Loco'Motive le dimanche 23 octobre.

Cette date avancée (à confirmer sur notre site) permet de faire encore du vélo dans de bonnes conditions météorologiques. Un ravitaillement sera offert à chaque cycliste donateur. Sortez votre 2 roues et venez nombreux soutenir l'action du Téléthon !

Cyclotourisme :

L'été fut très studieux, les kilomètres ont été enchaînés chacun à son rythme, en solo ou en groupes, afin de retrouver le plaisir des sorties en groupe ! La reprise des cyclosportives et autres brevets cyclotouristes en mai et juin permirent de retrouver les cyclistes des autres clubs.

VTT :

La sortie estivale annuelle se déroula au Ventoux. Ce fut un grand moment de sport et de partage comme chaque année ! Une semaine de traversée du Vaucluse avec des parcours techniques mais abordables pour tous avec 290 km et 8300m de D+. Une belle semaine pour les spécialistes des chemins tous terrains.

Cyclo-sport :

L'été fut aussi très positif avec notamment la victoire de Christophe en 1ère catégorie à Beaumont début juillet. Enfin, aux championnats départementaux Ufolep le CMV a trusté les victoires et podiums comme l'année précédente.

Fort d'une dynamique qui se poursuit encore cette année, notre club ne cesse de grandir et continue son recrutement dans le secteur des Martres mais aussi des alentours. Nous dépasserons les 100 adhérents d'ici fin 2022.

Au CMV, toutes les pratiques se rencontrent et cohabitent sereinement : randonnée, cyclo tourisme, VTT, route, Triathlon... Que ce soit en ballade ou plus sportif il y en a pour tous les goûts !

Vous voulez essayer ? RDV au forum des associations en septembre !

Contacts :

- Section VTT, contactez Pierre à : *pierrotspeedy@orange.fr ;*
- Section CYCLOTOURISME, contactez Christophe à : *christtixier@gmail.com ;*
- Section CYCLO-SPORT, contactez Olivier à : *olivierrogeaux@hotmail.com.* ■

Horaires des sorties :

les dimanches sur le parking
de la Loco'Motive

Septembre : 8h30 | **Oct. nov. Déc. :** 9h30

Les bénévoles de Jolivet

Bonne rentrée !

Les Bénévoles de Jolivet sont retournés à l'Ehpad le 25 août pour une après-midi en musique avec M. Jérôme St Clair.

Le 1er septembre, les activités ont débuté avec le loto, dominos etc. pour faire passer de bons moments à nos ainés.

L'équipe des bénévoles vous souhaite une bonne rentrée à tous, prenez soins de vous. ■

Don du sang

Donneurs et bénévoles récompensés

Le samedi 11 juin l'amicale a fêté son 50 000ème donneur. Les élus locaux : conseillers départementaux, maires et adjoints des 8 communes gérées par l'association (Authezat, Coudes, La Roche- Blanche, La Sauvetat, Les Martres-de-Veyre, Orcet, Plauzat et Veyre-Monton) étaient présents, ainsi que les responsables locaux (Union départementale, Le Cendre, Vic-le-Comte). De même, des anciens amicalistes avaient répondu présent.

Après un mot de bienvenue de Gerard Gorsse, président en exercice, Dominique Clément a rappelé les grands moments de la vie de l'association : la 1ère collecte aux Martres en 1955 ; la création de l'amicale en 1978 par François Pradier ; son affiliation à la FFDSB en 1989 ; Dominique qui reprend le flambeau en 1995 suite au décès de François Pradier jusqu'en 2018, passe la main à Gerard Gorsse et Jean Lanore.
Le comptage des donneurs débutera en 1995, le nombre de collectes évoluera jusqu'à 24 collectes annuelles sur 8 communes. De 2002 à 2012 l'amicale aura à gérer en plus les collectes de plasma. L'association est aujourd'hui forte de 46 bénévoles.
En mars dernier, la collecte des Martres de Veyre accueillait son 50.000 ème donneur, en la personne de Thierry Sifferlen de Veyre-Monton.

Cette cérémonie était également l'occasion de mettre en valeur Denis Gras, donneur de sang de Mirefleurs, totalisant plus de 270 dons, chiffre presque incroyable, et ce n'est pas fini...

6 bénévoles de l'amicale étaient également récompensés : Denise Prugnard et Françoise Courtens de La Roche Blanche, Colette Soubrenie et Pierre Balouzat de Veyre-Monton, Didier Guigon des Martres-de-Veyre et Jocelyne Faulconnier de Plauzat pour leur implication dans l'association pendant de nombreuses années.

Un hommage a été rendu à Pierre Verdier des Martres-de-Veyre, donneur de sang émérite, décoré lors du dernier congrès de la FFDSB, tenu à Albi en mai dernier. ■

Rouler et promouvoir le don d'organes et le don de sang.

Après avoir réalisé en 2021 le tour du Mont-Blanc, 3 cyclistes de la région : Nicolas Bougerol, son fils Baptiste et son copain Damien Chouvy, viennent d'effectuer un long périple d'1 semaine depuis Clermont-fd jusqu'à Menton (via Le Puy-en-Velay, Montélimar, Gap et Isola).

Leur objectif : "Porter haut" les valeurs des dons d'organes et du don de sang ; deux membres de leur famille ayant bénéficié d'une greffe du foie.

Informés de leur passage, les bénévoles de l'amicale sont venus à leur rencontre sur le parcours (Orcet-Veyre-Monton et Les Martres-de-Veyre) pour les encourager et remercier ces ambassadeurs de leur soutien ; les besoins en greffons étant toujours plus nombreux et les stocks de produits sanguins très souvent proches du niveau d'alerte.

Prochaine collecte

Rendez-vous le lundi 31 octobre à La Loco'Motive de 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30.

Facilitez-vous la vie, prenez rendez-vous sur : mon-rdv-dondesang

Au cours de l'été les réserves de produits sanguins sont faibles.

Rejoignez-nous, devenez donneur !

Le Chantou

Danse, théâtre, bien-être...

Après deux années difficiles en raison du Covid, l'association Le Chantou a présenté son gala de fin de saison le 19 juin à Polydome. Les quelques 650 spectateurs ont pu apprécier le talent de plus de 200 danseuses et danseurs qui se sont produits au cours de ce spectacle original auquel participaient 5 jeunes acteurs de théâtre. En effet des minis scénettes introduisaient chaque séquence de danse créée sur le thème des films de Tim Burton. Les professeurs de danse et de théâtre ont largement contribué au succès de cet évènement en proposant des chorégraphies et des créations théâtrales originales de haut niveau.

Saison 2022/2023 :

La saison 2022-2023 est prête et les inscriptions peuvent être effectuées directement sur le site www.lechantou.fr.
Les activités de danse proposées sont nombreuses et variées : hip-hop, modern jazz, classique, rock, danse en ligne, danse trad...) et dès la petite section de maternelle l'association propose une classe découverte.
De nouveaux cours de danse sont ouverts dès le début de la saison 2022-2023.

A côté des activités de danse, vous pouvez vous inscrire à des cours de théâtre, à des enseignements de bien-être (yoga, sophrologie, pilates) ou de renforcement musculaire.

En allant consulter le site, vous trouverez sûrement une activité qui vous convient ! N'hésitez pas à poser vos questions sur le site ou par téléphone au 06 17 33 92 15 ou 06 76 18 35 28. ■

LE CHANTOU	PETITE SECTION MATERNELLE	MOYENNE ET GRANDE SECTION	DU CP AU CE1	DU CE2 AU CM2	COLLÈGE	LYCÉE	ADULTE
ÉVEIL CORPOREL	✓						
DÉCOUVERTE DE LA DANSE		✓	✓				
MODERN - JAZZ				✓	✓	✓	✓
CONTEMPORAIN *ACCÈS SOUS CONDITIONS*					✓	✓	
DANSE CLASSIQUE				✓			
HIP - HOP				✓	✓		
STREET - JAZZ				✓	✓	✓	✓
ROCK						✓	✓
DANSE EN LIGNE						✓	✓
DANSE TRADITIONNELLE						✓	✓
BACHATA SALSA KIZOMBA						✓	✓
THÉÂTRE				✓	✓	✓	✓
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE			✓	✓			
YOGA			✓	✓		✓	✓
PILATES						✓	✓
RENFORCEMENT MUSCULAIRE						✓	✓
SOPHROLOGIE	✓	✓				✓	✓

Arcozelo

Assemblée générale et agenda 2022

Le dimanche 10 juillet a eu lieu notre traditionnelle journée des adhérents, qui par un temps magnifique, fut propice aux retrouvailles après 2 ans de Covid.

Les adhérents ont d'ailleurs répondu présents. Ils étaient 85 adultes et une quinzaine d'enfants et adolescents à profiter du parc du château de Chadieu (lieu symbolique car un des propriétaires du château fut le marquis de Montpensier qui était aussi marquis des Martres-de-Veyre).

Après l'accueil et le plaisir non dissimulé de se retrouver, c'est autour d'un apéritif que cette fin de matinée a été conclu. Ce fut aussi l'occasion pour le président de remercier les familles et personnes présentes, puis de saluer le travail des membres du conseil d'administration et de leur conjoint qui sont toujours là pour mettre en place et faire en sorte que les festivités se passent dans de bonnes conditions.

La journée se poursuivi par le repas, à l'ombre des arbres du parc. Les légumes de saison et la viande à la broche firent le bonheur des papilles de tout le monde. les discussions allaient bon train et la fin d'après-midi se prolongea par des jeux (de pétanque, de maille et des promenades dans ce magnifique endroit).

Cette journée fut une réussite mais ce n'est pas un concours et disons plutôt que ce fut **une belle très belle journée d'échanges et d'amitiés.** Nous avons une pensée pour ceux qui ont été empêchés.

L'association de jumelage espère que vous avez passé de bonnes vacances et vous donne rendez-vous au mois de septembre. ■

Club Saint-Martial

Sortie du jeudi 5 mai

Par une belle journée début mai, 27 adhérents ont participé à une sortie Royale dans le Cantal.

Parti à 8h, le groupe à rejoint l'Espace Avèze à Riom-es-Montagne. Au travers d'une plante sauvage et mystérieuse, la gentiane symbole des grands espaces d'une région riche de traditions et d'émotions nous découvrons les secrets de celle-ci suivi d'une dégustation.

Continuation sur Auzers, visite du château familial, nous avons été accueillis par la sympathique Eliane qui a été notre guide. Nous avons déjeuné dans une superbe salle voutée, un excellent repas a été servi au groupe qui a très apprécié ce moment convivial. Visite du château du XIV et XVIéme siècles qui présente un corps massif de logis encadré de deux hautes tours en poivrière. Sa vaste toiture est faite de lauzes, les salons du 1er étage dégagent une atmosphère engageante et agréable, les boiseries le mobilier les nombreux tableaux, les coffres et les armoires ornés d'une marguerite nous ont rappelé que nous sommes en Haute Auvergne.

Magnifique site niché dans un écrin de verdure avec une vue surplombant la campagne auvergnate.

Après la photo de groupe, nous prenons la direction de Bord-les-Orgues, visite des anciennes tanneries. Le guide nous a expliqué toutes les étapes de la transformation de la peau brute de l'animal en cuir fini avec les machines de l'époque. Il est dommage que tout ce savoir-faire ai disparu... Retour aux Martres vers 20h.

Les participants étaient enchantés de cette belle journée !

Reprise des activités du club jeudi 1er septembre à 14h & gym douce vendredi 2 septembre de 10 à 11h. ■

SPORTS

Aéromodélisme Vallée de la Veyre
Président Philippe Zaluzec
06 24 42 10 83

Badminton
Présidente Sophie Pham
06 47 88 93 88

Basket-Club Val de Veyre Orcet (BCVVO)
Président Laurent Romaniuk
06 21 01 00 18

Boule amicale (boules lyonnaises)
Président Claude Laurençon
06 47 36 81 66

Country Spirit 63
Présidente Marie Pereira
06 65 91 24 38

Cyclotourisme
Président Jean-Luc Pouget
07 82 71 68 32

Judo-Club (JCMV)
Président Didier Tallon
07 49 77 99 91

Karaté Martres-de-Veyre
Président Jean-Marc Boucher
06 72 41 85 99

Le Chantou (danse/théâtre/pilate)
Président Jérôme Petitgas
06 17 33 92 15

ParaPlaineAir (parapente, deltaplane, kite...)
Président Philippe Chautard
06 50 55 96 37

Tennis de table
Président Christian Monchalin
06 84 33 60 25

Tennis-Club Veyre-Les Martres
Président Jean-Paul Céron
07 86 16 31 15

USMV Foot Club des supporters
Président Michaël Bayeul
06 22 87 45 04

USMV Foot
Présidente Paulette Blanchard
06 31 69 23 33

USMV Gymnastique
Présidente Nathalie Parpinelli
07 50 80 66 55

USMV Rugby
Président
Laurent Weismeschkirch
06 15 10 36 18

Vétérans USMV Foot
Président David Pereira
david.pereira1@orange.fr

LOISIRS

Amicale laïque
Président Sébastien Bernard
06 07 82 28 67

Chasse
Président Jean-Luc Perrier
04 73 39 25 06

Club'Ados (ex-SAJ)
Animateur Bastien Jean
06 11 11 00 09
club-ados@mond-arverne.fr

Club Saint-Martial
Président Jean Lafougère
04 73 39 82 30

En toutes lettres
Président Claude Revel
06 87 94 93 71

Junior Événements
Président Tom Berioux
juniorasso.mdv@gmail.com

Martr'Aquarelle
Présidente Eliane Benoit
06 78 47 66 52

Pêche (rivières)
Président Henri Usclade
06 29 96 09 37

CULTURE

A Mus'Mag
Contact Caroline Touron
amusmag63@orange.fr

Comité culturel
Président Samuel Le Goff
06 51 02 32 07

Chorale
Présidente Patricia Rochette
06 60 47 41 00

École de Musique intercommunale
Présidente Catherine Montangerand
06 18 02 86 13

Jumelage Les Martres - Arcozelo (Portugal)
Président Pierre Rabany
06 41 37 16 09

Jumelage Les Martres - Wynyard (Canada)
Président Pascal Cellier
06 28 23 71 60

Marre-toi et Partage
Président Jean-Michel Laplanche
06 74 06 08 68

Orchestre d'Harmonie (OHMV)
Président Nicolas Saunier
06 33 81 86 40

AUTRES

ACA (Commerçants et Artisans)
Présidente Elisabeth Blasco
06 61 51 87 55

ACPG-CATM (Anciens combattants)
Président Jean-Claude Gerles
06 38 60 51 58

Amicale des donneurs de sang bénévoles
Président Gérard Gorsse
06 41 16 03 05
Secrétaire Jean Lanore
06 77 95 90 29

Amicale des sapeurs-pompiers
Président Yannick Martin
06 10 54 93 01

Bief de la Vaure
Président Eric Cornet-Vernay
06 85 67 62 37

Bénévoles de Jolivet (EHPAD)
Présidente Elvire Cardaci
06 69 33 35 20
adrien.cardaci@free.fr

Ces années-là (personnes nées entre 1960 et 1965)
Président Philippe Jaubert
06 37 78 18 98

Collectif Tous Solidaires
Président Denis Robert
06 83 85 69 14

Les Eaux du Bief
Président Alain Andanson
06 95 93 13 96
asso.leseauxdubief@laposte.net

LUERN (archéologie)
Secrétaire Christian Chany
secrétaire.luern@gmail.com

Martres au Vert
Correspondante Céline Pilven
06 78 19 78 42
lesmartresauvert@gmail.com

Secours Catholique
Responsable Pascale Audinat
06 30 28 48 17

Association de parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire
APEIMV : Président Christopher Clementelle - apeimv@gmail.com
06 89 05 25 44

Programme culturel

Une saison culturelle riche !

Mond'Arverne Communauté s'attache à développer des actions culturelles diversifiées, de qualité et proches de ses habitants de tous âges. La saison culturelle Scènes éphémères, et le programme d'animations des médiathèques Rencards nomades, vous offrent des moments de rencontre, de partage et d'ouverture au monde et aux cultures dans de nombreux lieux du territoire.

Scènes éphémères :

Ce programme vous présente les rendez-vous de la saison culturelle « Scènes éphémères » de septembre 2022 à juillet 2023 et vous propose des disciplines et des genres variés. De la très petite enfance aux adultes, la saison culturelle s'adresse à un large public. La programmation présente des spectacles professionnels itinérants, variés et de qualité afin de permettre aux habitants de Mond'Arverne Communauté d'accéder à une offre culturelle de proximité.

Médiation culturelle :

Explorer, questionner, partager et découvrir. Tels sont les maîtres mots des actions culturelles développées tout au long de l'année sur le territoire. La médiation culturelle, fer de lance de l'accès à la culture pour tous, est au cœur du projet culturel de Mond'Arverne Communauté.

Rencards nomades :

Si l'ADN des Rencards nomades reste la valorisation des fonds des médiathèques et de la lecture, le programme s'enrichit d'autres propositions : ateliers, contes, éveil musical, lectures, numérique... Certains rendez-vous sont réguliers, voire mensuels, d'autres seront à saisir ponctuellement.

Retrouvez le programme complet sur : www.mond-arverne.fr ■

Pass'Arverne

Le Pass'Loisirs gratuit

Pour profiter de réductions exclusives sur les activités sports/loisirs, sites de visites, restaurants, producteurs locaux et artisans du territoire Mond'Arverne partenaires de l'opération, demandez votre Pass !

Rendez-vous à la mairie ou dans l'un des bureaux d'information touristique, muni d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Retrouvez plus d'infos sur www.mondarverne.com/pass-arverne.

Musée de Gergovie

Rendez-vous aux Journées européennes du patrimoine

Le Musée archéologique de la bataille de Gergovie propose un programme spécial à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2022 qui se déroulent les 17 et 18 septembre prochains. À cette occasion, le musée proposera un tarif préférentiel pour tous les visiteurs, qui accéderont également gratuitement aux activités programmées au musée !

Animations et visites guidées durant tout le week-end :

À l'intérieur du musée, les médiateurs de l'animation « Tous à table » - mini-conférence autour de la table numérique du musée - présenteront l'actualité de la recherche archéologique sur l'oppidum de Gergovie et les camps romains.

À l'extérieur et pendant 2 jours, la troupe Intervias présentera l'équipement complet des combattants romains et gaulois. Assisté de deux auxiliaires gaulois de l'armée romaine, un légionnaire accueillera le public pour une immersion dans l'univers historique de la bataille.
En parallèle, un géographe romain expliquera la représentation du monde connu à l'époque de César, ainsi que les connaissances en mathématique et l'écriture. Enfin, un atelier cuisine antique sera proposé par la troupe de reconstitution Teuta Arverni. Démonstration et dégustation au programme !

Le musée proposera également d'embarquer dans l'Archéobus, la navette archéologique qui mène ses occupants sur le territoire des Arvernes, de Gergovie à l'oppidum de Corent en passant par Gondole et les camps de César. Une demi-journée de visite guidée proposée en partenariat avec le Département du Puy-de-Dôme.

Le retour de César à Gergovie !

Les visiteurs du musée découvriront également la nouvelle exposition temporaire du musée intitulée « César à Gergovie ». Elle présente une rétrospective des travaux archéologiques qui ont permis de retrouver et d'authentifier les vestiges du siège de Gergovie mené par les Romains. Une exposition à découvrir jusqu'au 8 mai 2023.

Informations et réservations :

www.musee-gergovie.fr ■

Les Martres-de-Veyre
NOTAIRES
OFFICE NOTARIAL
6 rue Colonel Gaspard
63730 LES MARTRES DE VEYRE
04 73 39 90 76
office-mdv@notaires.fr

AD CARROSSERIE LM2V
Pare brise - Tôlerie - Peinture - Mécanique
Z.A. Les Portes Nord - 19 rue Aristide Daubrée
63730 LES MARTRES DE VEYRE
carrosserie.lm2v@gmail.com
04 73 39 82 20
Toutes assurances & toutes marques

Spectacle mutualisé

Veyre-Monton / Les Martres-de-Veyre

"L'Excellence ordinaire"

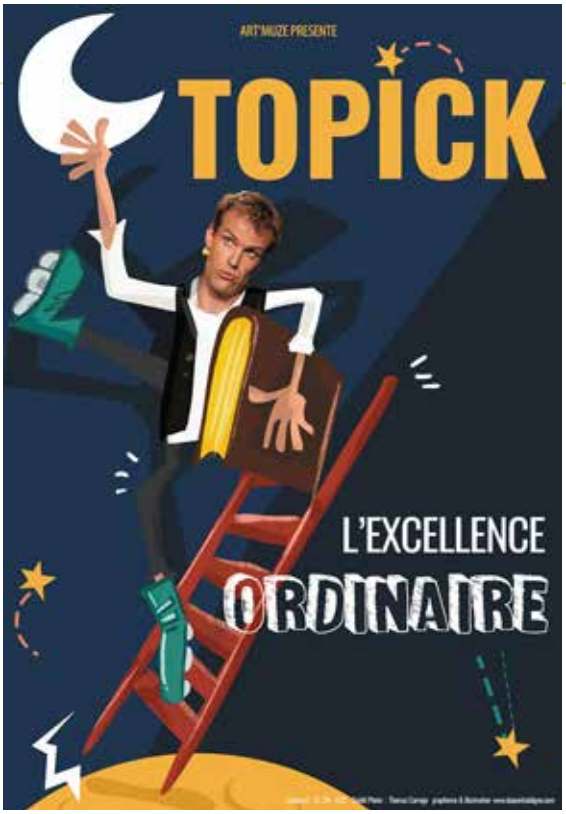

Samedi 8 octobre

à 20h30

à la Loco'Motive

L'entretien d'embauche, un moment dans la vie où tout peut basculer...
Pour Topick, sans argent, sans culture, sans aucune expérience professionnelle, c'est mal embarqué ! Pourtant, il va relever le défi et décide de ne rien laisser au hasard pour décrocher un poste de PDG d'une multinationale.
Évidemment, il va falloir se distinguer des autres pour sortir du lot...
Mais pour ça, on peut compter sur lui et sur sa capacité à imaginer des situations en apparence calmes et ordinaires (mais ça c'est au début...) que Topick va prendre un malin plaisir à retourner, exploser voire... dévaster !

Actions, gags, franc-parler, franche rigolade et bordel organisé sont au programme de ce nouveau spectacle renversant convenances et conventions : l'excellence ordinaire !

Infos et réservations :
Mairie des Martres-de-Veyre à partir du 27 septembre.
Tout public, dès 7 ans.
Tarif : 5€ | Gratuit pour les moins de 16 ans.

A G E N D A

CONCOURS PHOTOS
Organisé par la municipalité sur les réseaux sociaux
"Mon regard sur le patrimoine martrois" (*cf page 5*)
Jusqu'au 22 septembre

CHALLENGE ALINE CHEMINOT
Organisé par *la Boule Amicale des Martres-de-Veyre*
Place Alphonse-Quinsat dès 9h30 (*cf page 19*)
Dimanche 11 septembre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Organisée par l'*APEIMV*
Salle du parc dès 20h30 (*cf page 20*)
Mardi 13 septembre

PERMANENCE DES IMPÔTS
Organisée par la *DDFIP63*
Mairie des Martres-de-Veyre, sur rendez-vous (*cf page 6*)
Jeudi 15 septembre

PERMANENCE MA MUTUELLE DE VILLAGE
Organisée par *Precocia*
Mairie des Martres-de-Veyre de 14h à 16h30 (*cf page 11*)
Mercredi 21 septembre

STAGE D'ACTUALISATION DU PERMIS DE CONDUIRE
Organisé par la municipalité
Salle du conseil de la Mairie de 8h30 à 12h30 (*cf page 4*)
Samedi 24 septembre

JOURNÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Organisée par la municipalité
Zone de l'Espinasse (*cf page 9*)
Dimanche 25 septembre

DEMONSTRATION MOTO
Organisé par l'association *Marre-toi et partage*
Domaine de la Grande Vaure de 9h à 17h
Dimanche 25 septembre

SPECTACLE MUTUALISÉ
Organisé par la municipalité et celle de Veyre-Monton
La Loco'Motive à 20h30 (*cf page 28*)
Samedi 8 octobre

VIDE-GRENIERS
Organisé par l'*Amicale laïque*
Détails à venir (*cf page 20*)
Dimanche 9 octobre

PERMANENCE DES IMPÔTS
Organisée par la *DDFIP63*
Mairie des Martres-de-Veyre, sur rendez-vous (*cf page 6*)
Jeudi 13 octobre

EXPOSITION
Organisée par l'association *Martr'aquarelle*
Maison du patrimoine (*cf page 15*)
Du vendredi 14 au dimanche 16 octobre

PERMANENCE MA MUTUELLE DE VILLAGE
Organisée par Precocia
Mairie des Martres-de-Veyre de 9h30 à 11h30 (*cf page 11*)
Mercredi 20 octobre

COURSE CYCLISTE POUR LE TÉLÉTHON
Organisée par l'*association des Cyclos des Martres-de-Veyre*
La Loco'Motive (*cf page 21*)
Dimanche 23 octobre

SALON DU LIVRE
Organisé par l'association *En toutes lettres*
Détails à venir (*cf page 18*)
Dimanche 30 octobre

DON DU SANG
Collecte organisée par l'*Amicale des Donneurs de Sang de la région martroise*
La Loco'Motive de 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30
Lundi 31 octobre

PERMANENCE DES IMPÔTS
Organisée par la *DDFIP63*
Mairie des Martres-de-Veyre,
sur rendez-vous (*cf page 6*)
Jeudi 17 novembre

MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX
Place Alphonse-Quinsat de 16h à 19h
tous les mardis